

CLASSEMENT DECIDEURS 2020

6 MARS 2020



Notre expertise en Contentieux des affaires est reconnue dans l'édition 2020 du classement **DECIDEURS** :

- **Forte notoriété 1** dans le classement "*Contentieux financier & haut de bilan*"
- **Pratique réputée 2** dans le classement "*Contentieux commercial*"

Les avocats du cabinet BRUNSWICK LA MORINERIE restent à votre écoute pour tout complément d'information.

Contacts

Maxime de La Morinerie
Avocat associé
mdelamorinerie@brunswick.fr

Philippe Brunswick
Avocat associé
philippe@brunswick.fr

A propos de BRUNSWICK LA MORINERIE

Le cabinet, présent à Paris, accompagne ses clients – entreprises innovantes, PME-ETI françaises et internationales, cotées ou non et leurs dirigeants, investisseurs financiers et industriels – confrontées à des situations conflictuelles.

www.brunswick.fr